

Aviso-escorteur VICTOR SCHOELCHER

Second d'une série de 9 aviso-escorteurs pour la protection des intérêts français dans les territoires et départements d'outre-mer et d'escorte en temps de guerre.

Armement et son équipement de climatisation lui permettait de naviguer dans toutes les zones du globe. Il pouvait embarquer un commando de 80 hommes.

Décidé en 1956, la construction fut entreprise le 17/10/1957 à l'arsenal de Lorient. Mis à flot le 11/10/1958, il fut admis au service actif en avril 1961. Après sa croisière d'endurance, il fut affecté le 01/11/1961 à l'École d'application des enseignes de vaisseau.

De 1961 à 1964, il accompagne le croiseur-école Jeanne d'Arc puis, jusqu'en 1973, le porte-hélicoptères du même nom.

Affecté ensuite aux Forces Maritimes du Pacifique.

Le 19 décembre 1988, les couleurs françaises sont remplacées par le drapeau uruguayen et prend le nom de General Artiga.

Le General Artiga a été désarmé le 27 avril 2005.



- Déplacement : 1750t
- Longueur : 103 m
- Largeur : 11,50 m
- Tirant d'eau : 3,80m
- Vitesse : 25 nds
- Autonomie : 45 jours
- Armement : 3x100 mm ; 2x30 mm AA ; 1 mortier 4x305 mm ASM ; plus tard, la tourelle n°2 est remplacée par 4 missiles MM38
- Équipage : 15 officiers ; 46 officiers-mariniers ; 153 hommes

AVISO ESCORTEUR



Droits réservés
Naval Group



Qui était Victor SCHÆLCHER ?

Victor Schœlcher (Paris 1804 – Houilles 1893) grand bourgeois d'esprit libéral, ayant voyagé aux colonies, il se fait l'apôtre de l'abolition de l'esclavage. Il préside, comme sous-secrétaire d'Etat à la Marine (mars – mai 1848), la Commission d'application du décret d'abolition et prépare celui du 27 avril, qui libère immédiatement les esclaves, ainsi que l'article de la Constitution qui fait d'eux des citoyens.

Républicain, élu en 1848 député de la Martinique puis de la Guadeloupe, il siège avec la Montagne.

Lors du coup d'Etat de décembre 1851, il tente, aux côtés de Baudin, d'appeler le peuple à la résistance et est proscrit.

Rentré d'Angleterre en 1870, il est réélu député de la Martinique, puis devient sénateur inamovible (1875).

Schœlcher a écrit : Abolition de l'esclavage (1840), Histoire des crises du Deux Décembre (1853), Polémique coloniale, 1871 – 1881 (1882).

Ses cendres sont au Panthéon.